



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX JEUNES DE L'INSTITUTION FRANÇAISE
« STATIONS DE PLEIN AIR »***

Salle Clémentine - Vendredi 3 mai 1957

De même que le jour de votre arrivée à Rome, chers fils, laissera en vous des souvenirs ineffaçables, Nous garderons Nous aussi longtemps présente au cœur la joie que Nous ressentons maintenant, joie de vous accueillir et de recevoir avec vous, en pensée, tous ceux qui n'ont pu vous accompagner, mais vous ont chargés de leurs souhaits et de leurs dons. Nous avons maintenant en effet l'occasion de rencontrer Nos fils les plus dépourvus des biens de ce monde, ceux à qui s'adresse davantage Notre sollicitude, parce qu'ils l'attendent avec plus de ferveur et qu'ils y trouvent un puissant motif de consolation et un allègement à leurs souffrances.

Ainsi donc se réalise un rêve magnifique qui, maintes fois, dut vous paraître illusoire et auquel vous refusiez peut-être de croire ! Et pourtant la Divine Providence vous permet maintenant de le vivre ! Elle a suscité tant de dévouements, de collaborations, de sympathies que vous pouvez, vous aussi, participer au privilège qu'envient beaucoup d'autres chrétiens : celui de venir prier sur les lieux consacrés par la mort des apôtres saint Pierre et saint Paul et de nombreux martyrs; celui aussi de dire votre attachement au Père commun et de recevoir sa bénédiction et ses encouragements. Soyez donc les bienvenus chez Nous, et remerciez le Seigneur qui vous a conduits jusqu'ici, pour Nous permettre de vous manifester quelle place vous tenez dans Nos préoccupations.

En dépit de vos modestes ressources, vous n'avez pas voulu vous présenter devant Nous les mains vides et vous avez désiré Nous offrir plusieurs dons en témoignage de votre affection. Ces présents Nous apparaissent d'autant plus précieux, que chacun d'eux représente une part de votre travail, des privations et des sacrifices, et traduit aussi avec force l'ardeur de vos sentiments. Nous vous en remercions avec effusion.

Votre présence ici, chers fils, met en évidence un contraste de l'époque moderne. Quiconque s'intéresse même de loin aux questions sociales ne peut qu'admirer les progrès accomplis pendant ces derniers temps en matière d'allocations familiales, de pensions, d'assurances sociales, de politique du logement. Ces progrès ont amélioré notablement la condition de milliers d'ouvriers et de petites gens. À regarder superficiellement la situation des pays d'Europe les plus fortunés, on pourrait avoir l'illusion que, chez eux, le réseau des lois et des organisations d'assistance constitue un appareil efficace pour combattre la misère, ou du moins les causes involontaires qui la provoquent. Hélas ! vous savez par expérience personnelle qu'il n'en est pas ainsi. Malgré tant d'efforts louables et de bonnes intentions, il faut bien constater, chez les populations des pays les plus développés de ce continent, une proportion encore impressionnante de personnes, dont le revenu reste inférieur au minimum vital. Ce sont des centaines de milliers de gens, qui vivent constamment en proie aux plus dures nécessités, privés d'un logis décent, torturés par la faim, luttant désespérément pour garder un peu de dignité et ne pas sombrer définitivement dans la misère noire et le désespoir. Plusieurs fois déjà l'opinion publique a été ébranlée par tel ou tel cas plus tragique, qui lui révélait avec éclat des détresses insoupçonnées. Mais bientôt après, l'indifférence et l'oubli retombent comme un voile épais pour cacher ces spectacles pénibles et faire taire ces voix lancinantes qui clament leur appel.

Comment expliquer ce grand nombre de délaissés, sinon par le fait que les lois et les organisations d'assistance sociale s'adressent à ceux qui sont déjà capables de s'aider eux-mêmes, d'apporter une contribution déterminée qui leur permettra de jouir des garanties prévues ? Souvent à cause de circonstances malheureuses, d'un oubli ou d'une négligence, l'intéressé perd son droit à l'assistance ou constate que rien n'est prévu pour son cas, devenu subitement tragique. Voilà un homme, une famille réduite à l'indigence, contraints d'accepter des conditions d'habitation, un genre de vie indignes d'être humains et dont il leur sera extrêmement difficile de sortir. De ceux-là, de ceux qui n'ont pas les moyens de s'organiser, et dont on n'escompte aucun avantage politique ou économique, la société se désintéresse, alors qu'ils souffrent cruellement et que leur faiblesse les expose aux manœuvres d'exploiteurs sans scrupules, qui tâcheront de leur extorquer le peu qu'ils possèdent encore et de les maintenir dans cet état d'infériorité. Faut-il évoquer le lamentable exemple de l'exploitation des taudis ? Des maisons vétustes, délabrées, dépourvues des installations hygiéniques les plus nécessaires, rapportent parfois à leurs propriétaires des sommes importantes, sans qu'il leur en coûte rien, puisqu'ils négligent depuis longtemps d'y faire les réparations indispensables. On ne dira jamais assez le tort que ces habitations causent aux familles condamnées à s'y réfugier. Privés d'air et de lumière, vivant dans la saleté et dans une promiscuité indicible, les adultes et surtout les enfants, deviennent vite la proie des maladies contagieuses, qui trouvent dans leurs organismes fragilisés un terrain favorable. Mais les dommages moraux sont bien plus graves encore : l'immoralité, la délinquance juvénile, la perte du goût de vivre et de travailler, la révolte intérieure contre une société qui tolère de pareils abus, ignore et laisse croupir ainsi des êtres humains, peu à peu transformés en épaves. Et la société elle-même supportera les conséquences de cette imprévoyance: pour n'avoir pas voulu prévenir le mal et y porter remède à temps, elle dépensera des sommes énormes, afin

d'entretenir tout un appareil de répression de la délinquance et de payer les frais de séjour prolongé dans les sanatoriums et les cliniques. Que de millions consacrés à soigner des maux qu'il serait plus facile et moins coûteux de prévenir !

L'une des conséquences les plus néfastes du logement insalubre et insuffisant, c'est la déficience grave de l'éducation des enfants. Combien d'entre eux sont moralement abandonnés par leurs parents, privés de soins et d'affection, contraints de vivre sur la rue ou dans une ambiance marquée par le vice ! Inévitablement, aux tares physiques s'ajoutent des déséquilibres psychologiques et affectifs ; les tendances moins bonnes, livrées à l'anarchie, ne tardent pas à étouffer les autres et à rendre le sujet inapte à toute vie sociale ordonnée. Ainsi le mal, accidentel peut-être à l'origine, s'enracine très vite et aggrave lourdement la tâche de la rééducation.

Des personnes de bonne foi, mais ne possédant sur la question que des informations insuffisantes, croiront aisément que la majorité de ceux qui vivent dans les taudis, ou doivent se contenter de ressources inférieures au minimum vital, en sont là par leur faute ou leur négligence, et que les organismes d'assistance sont capables de secourir quiconque en aurait besoin. En fait, les institutions existantes s'adressant surtout, ainsi que Nous l'avons déjà dit à ceux qui peuvent s'aider eux-mêmes: elles devraient être adaptées et leur action étendue même à ceux qui, pour une raison quelconque, sont incapables de bénéficier des mesures déjà en vigueur. Il est normal que les organismes chargés de répartir les fonds destinés à l'assistance aient la préoccupation d'une bonne gestion, mais on ne peut admettre qu'ils perdent de vue leur objectif principal et recherchent d'abord leurs intérêts propres, au détriment de la fin pour laquelle ils ont été créés : il arrive ainsi qu'ils se ferment aux plus misérables et à ceux qui ont le plus urgent besoin de leur intervention.

Nous voudrions donc attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette plaie persistante de la société contemporaine : il reste encore toute une portion de la société, — atteignant jusqu'à 10 et même 20% de la population totale dans les pays d'Europe les mieux pourvus, — qui ne peut pas vivre une vie décente et vraiment humaine, qui demeure livrée sans défense à la maladie et à la corruption morale, et devient même souvent victime de gens sans scrupules. Il en résulte pour les États des charges financières considérables destinées à endiguer les maux engendrés par la persistance des taudis. Les bonnes volontés et les compétences ne manquent pas, prêtes à étudier sérieusement les problèmes et à suggérer des remèdes. Il faudrait adapter les lois qui traitent de cette matière, les compléter, remédier aux vices de fonctionnement des organismes de secours, réprimer vigoureusement toutes les formes d'exploitation. Les solutions pratiques doivent tenir compte des circonstances propres à chaque pays, à chaque région, à chaque situation. Elles doivent surtout considérer la misère sous son aspect principal, l'aspect humain. Que l'on envisage les difficultés personnelles de l'intéressé et celles de sa famille, ses possibilités de relèvement, et qu'on le suive avec attention et affection, en déléguant pour ce travail des auxiliaires éprouvés. Souvent en effet les prescriptions des lois et des règlements s'avèrent incapables de couvrir toute la complexité de la vie réelle, et suscitent même des difficultés qui empêchent une action de

secours vraiment efficace. Il importe donc de confier l'œuvre de relèvement à des personnes actives, sérieuses et pleinement dévouées à leur tâche, que l'on munira de l'autorité et des pouvoirs nécessaires à l'exécution de leur mission.

L'initiative privée aura évidemment son rôle important dans la lutte contre la misère. L'œuvre des Stations de plein-air, grâce à laquelle vous avez pu entreprendre votre voyage à Rome, en donne une preuve éclatante. Fondée depuis plus de 25 ans pour envoyer au grand air les enfants des quartiers pauvres, elle s'est heureusement développée et, mettant à profit des collaborations dévouées, elle conduit avec succès de nombreuses activités d'assistance aux plus besogneux, à qui elle procure des logements, des secours en vêtements, en mobilier. Elle s'occupe des enfants moralement abandonnés, place au travail les adolescents et déploie bien d'autres formes ingénieuses de charité.

Quelle que soit, chers fils, l'attitude des hommes à votre égard, leur indifférence ou leurs injustices, vous pouvez être sûrs que le Seigneur ne vous oublie pas, lui qui a déclaré : « Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as ? Et pas un d'entre eux ne tombe sur la terre à l'insu de votre Père. Et vous donc ! Vos cheveux mêmes sont tous comptés ! » (*Matth.* 10, 30). Le Seigneur vous regarde comme ses enfants, vous aime et vous protège d'autant plus qu'il vous voit dépourvus des biens de ce monde et en butte, comme il le fut lui-même, à l'incompréhension de beaucoup. Ne craignez donc pas qu'il vous abandonne ! Si la souffrance et les privations vous pèsent, songez qu'au milieu de ce dépouillement il vous reste l'essentiel: la présence d'un Père très bon, qui récompensera votre fidélité. Sans doute, vous demande-t-il de prier avec ferveur, de rester droits, honnêtes et courageux, même quand vient la tentation de céder, comme tant d'autres, à l'attrait du mal. La Providence multiplie de jour en jour le nombre de ceux qui connaissent vos nécessités, veulent les secourir et s'y emploient de tout cœur. Apportez-leur votre collaboration avec la volonté de vous entr'aider, autant que possible, et de soutenir de plus pauvres que vous. Rentrés dans votre pays, vous manifesterez votre reconnaissance au Seigneur, en vous mettant à œuvre avec plus de joie et plus d'ardeur, et vous suscitez autour de vous un renouveau de confiance, condition première pour l'amélioration de votre sort et de celui de tous vos compagnons.

Nous invoquons sur vous tous, sur vos familles, sur vos bienfaiteurs et sur tous ceux qui s'efforcent de venir en aide aux déshérités, les plus abondantes faveurs divines et de tout cœur Nous vous en donnons pour gage Notre Bénédiction apostolique.

* *Discours et messages-radio de S. S. Pie XII, XIX,*

Dix-neuvième année de Pontificat, 2 mars 1957 - 1er mars 1958, pp. 151-155

Typographie Polyglotte Vaticane.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana